



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CAISSE DES ECOLES DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Délibérations
du Comité de la Caisse des écoles

Séance du 17 juin 2021

Nombre de Membres en exercice :
26

Nombre de membres présents : 15
Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de membres absents : 11

OBJET :

DE-CDE-21-06-1-9) FIXATION DES TARIFS DES PRESTATIONS PERI ET EXTRASCOLAIRES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi dix-sept juin à dix-neuf heures trente,

Le Comité de la Caisse des écoles de Vincennes, dûment convoqué par Madame la Présidente le jeudi 10 juin 2021, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PITAVY, Vice-Président.

Présents : M. PITAVY, M. BEUZELIN, Mme SÉGURET, Mme ODDON, Mme SERVIAN, Mme RUFFENACH, M. CHARDON, Mme BOILOT, Mme THIRIET, M. MESNARD, Mme BIDAULT, Mme DERAY, Mme VERMANT, Mme GAMEIRO RAMAGE, M. LOUVIGNÉ.

Excusés : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme GREINER, M. TOURNE, M. MOULY, M. CAMELOT, M. BEAUFRÈRE, M. RIBET, Mme FOURNIER, M. GOURBESVILLE, M. GAGNY, Mme MARIONNEAU LAGRANGE.

Le Comité,

Vu les statuts de la Caisse des écoles ;

Considérant la nécessité de fixer les tarifs des prestations péri et extrascolaires pour l'année scolaire 2021-2022 ;

DÉLIBÈRE

à la majorité (1 voix contre : M. MESNARD, - 1 abstention(s) : Mme THIRIET),

ARTICLE I : Fixe les tarifs pour l'année scolaire 2021-2022 comme suit :

Tranches/activités		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	NON VINCE NNOIS
		de 0 à 400	de 401 à 800	de 801 à 1200	de 1201 à 1600	de 1601 à 2000	de 2001 à 2400	de 2401 à 2800	de 2801 à 3200	de 3201 à 3800	plus de 3800	
MATERNELLES ET ELEMENTAIRES	Accueil du matin (à partir de 7h30)	0,70 €	0,90 €	1,10 €	1,30 €	1,50 €	1,70 €	1,90 €	2,10 €	2,35 €	2,60 €	2,80 €
	Accueil de loisirs mercredis et vacances (de 7h30 à 19h maximum)	2,70 €	4,20 €	5,50 €	7,50 €	8,60 €	9,50 €	11,50 €	13,50 €	14,50 €	15,50 €	16,50 €
MATERNELLES	Repas maternel (de 11h25 à 13h15)	0,45 €	1,60 €	2,80 €	3,50 €	4,30 €	4,90 €	5,40 €	5,90 €	6,50 €	7 €	7,50 €
	Accueil du gouter maternelle (de 16h30 à 17h30 maximum)	0,80 €	1,10 €	1,50 €	1,90 €	2,15 €	2,50 €	2,80 €	3,10 €	3,30 €	3,50 €	4 €
	Accueil temps découverte maternelle (de 17h30 à 18h15 maximum)	0,70 €	0,85 €	1,15 €	1,40 €	1,60 €	1,80 €	2 €	2,10 €	2,20 €	2,30 €	2,50 €
	Accueil temps découverte + détente maternelle (de 17h30 à 19h maximum)	1,25 €	1,60 €	2,05 €	2,40 €	2,80 €	3,10 €	3,40 €	3,60 €	3,90 €	4,20 €	4,60 €
ELEMENTAIRES	Repas élémentaire (de 11h30 à 13h20)	0,60 €	1,90 €	3,10 €	4 €	4,70 €	5,50 €	6 €	6,50 €	7 €	7,50 €	8 €
	Accueil pré-étude élémentaire (de 16h30 à 17h)	0,75 €	0,85 €	1 €	1,15 €	1,30 €	1,40 €	1,50 €	1,60 €	1,70 €	2 €	2,85 €
	Accueil étude complète élémentaire (de 16h30 à 18h)	1,60 €	1,75 €	1,95 €	2,10 €	2,30 €	2,60 €	2,80 €	3,10 €	3,40 €	4 €	4,75 €
	Ateliers élémentaire (de 16h30 à 18h30) tarifs forfaitaires annuels)	70 €	95 €	110 €	130 €	150 €	165 €	180 €	200 €	220 €	240 €	250 €
	Accueil temps détente élémentaire (jusqu'à 19h maximum)	0,55 €	0,75 €	0,90 €	1 €	1,20 €	1,30 €	1,40 €	1,50 €	1,70 €	1,90 €	2,10 €

ARTICLE II : Le tarif des repas adultes (hors personnel communal) correspond au tarif de la tranche I des repas élémentaires.

Accusé Réception en Préfecture :
094-269400867-20210617-lmc1H8653H1-DE
Date de réception en Préfecture : 18/06/2021
Date de Publication : 18/06/2021

ARTICLE III : Les recettes seront versées aux comptes et chapitre correspondants.

Pour extrait conforme,
Charlotte LIBERT-ALBANEL
Présidente

Signé